



05 | 20
DEC. | 16

**Horaires**

1 jour de formation
9h00 - 12h30 et 14h00 - 17h30

**Tarif**

1 050 € + 20 % de TVA
Tarif dégressif en fonction du nombre de formations

**À qui s'adresse cette formation ?**

Aux collaborateurs des directions métiers, produit, data science, contrôle des risques, comptabilité, inventaires, contrôle de gestion, systèmes d'information ou service juridique, Mutuelles et Institutions de Prévoyance.

**Formateur**

Chez Optimind Winter, les formateurs sont de cursus en rapport direct avec la thématique de formation traitée, Actuaires, juriste, Ingénieurs financiers, techniques, etc. et salariés de notre entreprise. Cette règle, qui ne tolère aucune exception, est pour nous le gage de leur capacité à comprendre les métiers et les enjeux de nos clients.

**Optimind Winter**

Leader de l'actuariat conseil et de la gestion des risques en France avec ses 180 collaborateurs, Optimind Winter constitue l'interlocuteur de référence pour les assureurs, mutuelles, administrations, banques et grandes entreprises qui souhaitent un partenaire métier de haut niveau les accompagnant dans leurs projets stratégiques en actuariat conseil, protection sociale, risk management, finance & performance, Business Transformation.

**Lieu**

46 rue La Boétie
75008 Paris
[Se repérer sur la carte](#)

**Informations**

Pour toutes informations :
formation@optimindwinter.com

Affectation au budget formation :

Optimind Winter est enregistrée en tant qu'organisme de formation sous le N°1175356087.

À ce titre, les budgets engagés par nos clients sur ces activités peuvent être imputés à leurs budgets de formation permanents.

Le Data Protection Officer - DPO -

Responsable de la protection et de la conformité des données personnelles en entreprise, le DPO ou encore le Délégué à la Protection des Données est au cœur d'une avancée majeure initiée par le législateur européen. Cette évolution législative et réglementaire entraîne un changement structurant du système actuel de protection des données personnelles.

**OBJECTIFS**

- Identifier et comprendre les apports du Règlement Européen pour évaluer les évolutions nécessaires du dispositif actuel de protection des données personnelles.
- Définir le profil type du futur DPO. Pierre angulaire du dispositif Cible de la protection des données personnelles, quels seront son rôle, ses missions et ses interactions multiples.

**MATINEE**

Les fondamentaux juridiques en matière de protection des données à caractère personnel

- Le cadre juridique et réglementaire actuel
- Le paquet européen de protection des données personnelles: Règlement et directive
- Les autres textes réglementaires : la Directive NIS, la loi Numérique dite « Lemaire »

Focus : l'articulation des textes législatifs et réglementaires en matière de données de santé

Les impacts pour chaque acteur clé de la protection des données personnelles

- Pour le Responsable de traitement
- Pour le CIL (Correspondant Informatique et Libertés)
- Pour la personne concernée
- Pour l'autorité de contrôle CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés)

Focus : le cas de la délégation. Le sous-traitant un nouvel acteur responsable

APRES-MIDI

Le DPO « Data Protection Officer » au cœur du dispositif de protection des données personnelles

- Portrait-Robot du DPO : compétences, fonctions, rôles et missions
- Le dispositif cible de la protection des données personnelles : gouvernance, documentation, outils
- Le positionnement du DPO au sein du dispositif cible

Focus : Les outils de pilotage et de suivi de la protection des données personnelles ;

La sécurité des données personnelles

- La sécurisation juridique du cadre contractuel
- La sécurisation informatique des données collectées

Focus : les étapes à suivre lors du lancement d'un produit de souscription en ligne à un contrat d'assurance